

Date de publication : 3 février 2016

Auteur(s): David Gentile

Support: WEB

Page: S.O.

## Registre québécois des armes d'épaule : l'opposition s'organise sur fond de divergences politiques

Dans plusieurs régions du Québec, l'opposition au projet de registre québécois des armes d'épaule prend forme et se fait visible, alors que le gouvernement Couillard affiche sa volonté d'aller de l'avant avec la mise sur pied de la base de données. Mais les élus de l'Assemblée nationale sont loin de s'entendre sur la question.

« M. Couillard, votre registre, on n'en a pas besoin, on n'en a rien à foutre! » lance Jocelyn Breton, le directeur du Club de tir Beauséjour, à Lévis. Visiblement excédé par la perspective d'un autre registre, il estime que le projet est surtout important pour les Montréalais. « C'est juste sur l'île de Montréal qu'ils en veulent. Qu'ils en fassent un sur l'île, sur Le Plateau-Mont-Royal. »

Son collègue Pierre Brodeur s'explique mal que Québec s'acharne après l'élimination du registre fédéral des armes longues. « Le Canada vit bien depuis qu'il n'existe plus de registre au fédéral. Ici, on veut repartir ça, alors que ça a été un échec sur toute la ligne. »

Dans toutes les régions, plusieurs propriétaires d'armes d'épaule s'estiment visés par ce registre. « Comme propriétaire d'arme, tu es automatiquement perçu comme un criminel, un proguerre », affirme Daniel Parent. Plusieurs députés caquistes, libéraux et péquistes ont récemment fait écho à cette frustration. Le registre est devenu un problème épineux pour ces trois partis.

Des députés inquiets brisent les rangs

Lors du dernier caucus de la CAQ, par exemple, le député beauceron André Spénard a clairement indiqué qu'il existe une « division ».

Le leader parlementaire François Bonnardel parle plutôt de « fortes discussions ». Même si son parti a appuyé le gouvernement depuis le début dans ce dossier, pas question de garantir un appui au projet de loi. « Ce n'est pas vrai que ça va passer comme une lettre à la poste », dit-il.



La CAQ veut s'assurer que le registre québécois soit simple et que les chasseurs ne se sentent pas stigmatisés. « C'est certain que le coût est important. On ne veut certainement pas arriver à un désastre comme au fédéral; un registre qui a coûté deux milliards de dollars », martèle M. Bonnardel.



Chez les libéraux, certains députés ont verbalisé leurs hésitations pour le quotidien Le Devoir en janvier. On pense entre autres à la députée de Chauveau, Véronyque Tremblay. Lors d'une manifestation, le 24 janvier, elle défendait tout de même le premier ministre Philippe Couillard, qui semble déterminé à créer un registre des armes d'épaule. « M. Couillard écoute tout le monde », affirmait-elle en réponse à un manifestant qui accusait le gouvernement d'être fermé sur la question.

Avant son entrée en politique, elle s'était prononcée contre le registre. Mais elle souhaite maintenant respecter la ligne du gouvernement libéral, qui a déposé le projet de loi avant Noël.

« C'est un sujet de forte préoccupation », lance prudemment Gaétan Lelièvre, député péquiste de Gaspé. Lui-même chasseur, il tente de ne pas exacerber les divergences d'opinions qui émergent sur la question au Parti québécois. « Les gens sont pour le principe, mais ont beaucoup de craintes quant aux modalités et à la faisabilité du registre », affirme-t-il, parlant des électeurs de sa circonscription. « Les chasseurs sont un peu tannés d'être associés à la violence, à la criminalité. »

Pour le député, la commission parlementaire sur le projet de registre sera la bonne occasion d'expliquer ce qu'est une arme longue. « Il faut démystifier ce qu'est une arme de chasse. Une arme de chasse, c'est cinq balles maximum », explique-t-il.

Françoise David, de Québec solidaire, est choquée par les tergiversations de certains députés. « Il faut aller de l'avant, plaide-t-elle. D'autant plus que j'aimerais rappeler à mes collègues qu'on a adopté plusieurs résolutions unanimes pour la création d'un registre québécois des armes à feu. »

Un lobby s'organise pour renverser la vapeur

Ces réactions de députés prouvent que l'opposition est réelle à plusieurs endroits. Partout, on entend le même argument : le registre canadien des armes à feu, maintenu par Ottawa, qui englobe toujours les armes à utilisation restreinte, est largement suffisant pour protéger la population.

Autre argument : le registre canadien inclut les données pour les armes de poing, pistolets, revolvers et certaines carabines semi-automatiques et automatiques. On y retrouve aussi les données pour les armes à feu dites « prohibées ». Ce sont des armes dont l'acquisition est aujourd'hui très limitée, comme des mitraillettes. Les policiers ont accès à ces données partout au Canada, 24 heures sur 24.

Les policiers n'ont cependant plus accès aux informations sur les armes longues, dont le registre a été aboli par Ottawa en 2012. Les opposants au registre estiment cependant que certaines données peuvent être utilisées par les policiers. Lors de l'acquisition du permis de possession et d'acquisition d'armes, toute une série de renseignements est exigée, dont la signature du conjoint ou de la conjointe, qui doit certifier que la personne qui demande le permis ne présente pas de risque.

Ces données sont transmises au contrôleur des armes à feu de la Sûreté du Québec. « Quand ils ont le nom de la personne ou l'adresse, les policiers peuvent déjà savoir si elle a un permis d'armes à feu. Donc, ils savent que la personne peut être en possession d'armes », affirme Guy Morin, vice-président du groupe Tous contre le registre.

L'Association des policiers et policières du Québec estime quant à elle que ces données ne sont pas suffisantes. Son président, Pierre Veilleux, souligne que les informations relatives au permis de possession ne sont pas facilement accessibles. « C'est une



information qu'on peut obtenir de manière administrative. La nuit, le soir et les week-ends, on n'y a pas accès. Ça peut prendre plusieurs jours avant qu'on obtienne les informations. »

M. Veilleux reconnaît toutefois que le registre fédéral était trop compliqué. « Je pense qu'il y a moyen d'avoir un outil plus simple, de façon informatique et sur Internet. »



